

EC360® EMERALD Pâte Thermique Fiche de Données de Sécurité (FDS)

Date de la dernière révision : 01-octobre-2024

Section 1 : Identification du Produit et de la Société

1.1 Identifiant du produit

Nom commercial : EC360® EMERALD

Variation	Numéro de pièce fabricant	EAN
Pâte Thermique EC360® EMERALD 9W/mK (4g)	EC360T008	0675834582291
Pâte Thermique EC360® EMERALD 9W/mK (20g)	EC360T009	0675834582307

1.2 Utilisations identifiées pertinentes du Produit et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Industrie électrique et électronique

Utilisations déconseillées : Aucun connu

1.3 Coordonnées de l'entreprise fournissant la fiche de données de sécurité

Jaden Technologies GmbH
Augustastr. 19
47198 Duisbourg
Allemagne
Courriel : sales@extremecool360.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Anglais : +49 20664609360

Allemand : +49 20664609360

Section 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification CLP - Règlement (CE) n° 1272/2008

Risques pour la santé

H302 Nocif en cas d'ingestion

H320 Provoque une irritation des yeux

H332 Nocif par inhalation

Risques environnementaux

H413 Peut entraîner des effets nocifs à long terme sur la vie aquatique

Autre

P102 Tenir hors de portée des enfants

2.2 Éléments d'étiquetage

Icône SGH :



Mot d'avertissement :

Danger

Avertissements de danger :

H302 Nocif en cas d'ingestion

H320 Provoque une irritation des yeux

H332 Nocif par inhalation

H413 : Peut entraîner des effets nocifs à long terme sur la vie aquatique

Consignes de sécurité :

P102 Tenir hors de portée des enfants

P273 Éviter le rejet dans l'environnement

2.3 Autres dangers

Aucun autre danger n'est connu.

Section 3 : Composition / Informations sur les ingrédients

3.1 Caractérisation chimique

Composé de silicone

3.2 Ingrédients

Selon les directives européennes 67/548/CEE ou 1999/45/CE :

Nom	Numéro CAS	Conc. (% p/p)	Classification
Polydiméthylsiloxane	63148-62-9	15	H302 Nocif en cas d'ingestion H320 Provoque une irritation des yeux
Oxyde de zinc	1314-13-2	28	H332 Nocif par inhalation

Oxyde d'aluminium	1344-28-1	35	H413 Peut entraîner des effets nocifs à long terme sur la vie aquatique
Poudre de silice	7440-21-3	22	P102 Tenir hors de portée des enfants

Les classifications CLP sont basées sur toutes les données actuellement disponibles, notamment celles provenant d'organisations internationales connues. Ces classifications sont sujettes à révision à mesure que de plus amples informations deviennent disponibles.

Section 4 : Mesures de premiers secours

4.1 Protections

Aucune précaution particulière n'est nécessaire pour les secouristes.

4.2 Mesures de premiers secours

Inhalation:	Retirer à l'air frais. Obtenez des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Contact avec la peau :	Laver à l'eau et au savon. Obtenez des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Contact visuel :	Rincer les yeux à l'eau pendant 15 minutes. Ouvrez fréquemment les paupières. Obtenez des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Avaler :	Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau tiède. Obtenez des soins médicaux.

4.3 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Aucun connu

4.4 Indication des soins médicaux immédiats et du traitement spécial nécessaire

Traitez de manière symptomatique et de soutien. Pour plus d'informations, contactez Jaden Technologies GmbH.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :	Poudre sèche, dioxyde de carbone (CO ₂), eau pulvérisée
Moyens d'extinction inappropriés :	Aucun connu

5.2 Dangers particuliers découlant du produit

Dangers spécifiques lors de la lutte contre l'incendie :	L'exposition aux produits de combustion peut constituer un danger pour la santé.
Produits de combustion dangereux :	Poudre de silice et traces de composés carbonés incomplètement brûlés, dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, silicone, oxydes métalliques

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers :	Porter un appareil respiratoire autonome pour lutter contre l'incendie. Utilisez des vêtements de protection.
Méthodes d'extinction spécifiques :	Utiliser des mesures d'extinction adaptées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients non ouverts. Retirez les conteneurs en bon état de la zone d'incendie si cela peut être fait en toute sécurité. Isolez la source de combustion et éteignez-la avec un extincteur.

Section 6 : Mesures en cas de rejet accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Portez un équipement de protection approprié. Évitez le contact visuel. Ne pas avaler.

6.2 Précautions environnementales

Ce produit ne contient pas de polluants environnementaux et peut être nettoyé.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

En cas de pollution, le produit peut être éliminé avec du kérosène, de l'essence ou du toluène. Grattez et placez dans un récipient muni d'un couvercle. Nettoyer la zone de manière appropriée, car les matériaux déversés, même en petites quantités, produisent une surface glissante. Éliminer de manière appropriée les absorbants

saturés ou les produits de nettoyage, car un échauffement spontané peut se produire. Déterminez et respectez les lois et réglementations applicables en matière d'élimination.

Section 7 : Manipulation et stockage

7.1 Manipulation sécuritaire

Une ventilation générale est recommandée. Une ventilation locale est recommandée. Évitez le contact visuel. Ne pas avaler. Ne respirez pas. Ne pas vider dans les égouts. Se laver les mains après manipulation, surtout avant de manger, boire et fumer.

7.2 Stockage

Ne pas stocker avec des agents oxydants. Conserver dans un environnement sec. Tenir à l'écart des flammes. Évitez la lumière directe du soleil. Température de stockage : -20 °C à 40 °C

7.3 Matériaux d'emballage inappropriés

Aucun connu

Section 8 : Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

La température de stockage ne doit pas dépasser 40 °C.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques : Évitez la lumière directe du soleil, la poussière

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Une protection respiratoire appropriée doit être portée si le produit est utilisé en grande quantité, dans des espaces confinés ou dans d'autres circonstances si la VLEP peut être dépassée. Selon les conditions de travail, porter un masque respiratoire avec filtre(s) A ou utiliser un respirateur autonome. Le choix du filtre dépend de la quantité de produits chimiques manipulée sur le lieu de travail. Contactez votre fournisseur de protection respiratoire concernant les caractéristiques du filtre.

Protection des mains : Les gants ne sont normalement pas nécessaires.

Protection des yeux/du visage : Utilisez des lunettes de sécurité.

Protection de la peau : L'équipement de protection n'est normalement pas

	requis.
Mesures d'hygiène :	Exercer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver les mains après manipulation, surtout avant de manger, boire et fumer.
Informations Complémentaires:	Ces précautions concernent la manipulation à température ambiante. L'utilisation à température élevée ou les applications en aérosol/pulvérisation peuvent nécessiter des précautions supplémentaires.
Contrôles de l'exposition environnementale :	Reportez-vous aux sections 6 et 12.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

Forme physique :	liquide semi-flux
Couleur:	gris
Odeur:	Aucun
Acidité:	Utilisez des lunettes de sécurité.
Point d'éclair:	Sans objet
Température de décomposition :	> 250 °C
Densité spécifique :	1,6-1,7 g/cm ³
Point de fusion:	Sans objet

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun connu.

10.2 Stabilité

Stable dans des conditions normales d'utilisation.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une dégradation pourrait se produire.

10.4 Conditions à éviter

Évitez tout contact avec une flamme nue.

10.5 Matériaux à éviter

Peut réagir avec les acides et les bases.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone et traces de composés carbonés incomplètement brûlés, dioxyde de silicium, oxydes métalliques, formaldéhyde.

Section 11 : Informations toxicologiques

11.1 Toxicité aiguë

Inhalation:	Aucun effet significatif attendu d'une seule exposition à court terme
Contact visuel :	Un contact direct peut provoquer un inconfort temporaire.
Contact avec la peau :	Aucune irritation significative attendue suite à une seule exposition à court terme.
Ingestion:	Faible risque d'ingestion en utilisation normale.

11.2 Toxicité chronique

Inhalation:	Aucune information applicable connue.
Contact avec la peau :	Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation.
Ingestion:	Une ingestion répétée ou l'ingestion de grandes quantités peuvent provoquer des blessures internes.

11.3 Autres effets sur la santé

Inhalation:	L'inhalation de fumées peut entraîner la fièvre des fondeurs, une maladie pseudo-grippale accompagnée de symptômes de goût métallique, de fièvre et de frissons, de douleurs, d'oppression thoracique et de toux.
Sensibilisant :	Aucun connu.
Mutagène :	Aucun connu.
Reproducteur:	Aucun connu.
Cancérogène :	Aucun connu.

Section 12 : Informations écologiques

12.1 Effets écotoxicologiques

Aucun connu.

12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit présente une bonne résistance à la dégradation microbienne mais peut être décomposé en petites molécules par hydrolyse acide du sol. La photolyse sous la lumière peut le dégrader davantage en silice non toxique, en silicate de sodium sulfoné d'aluminium et en dioxyde de carbone.

12.3 Rejet dans les eaux

Aucun effet indésirable sur les bactéries n'est prévu.

Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Élimination du produit

Peut être brûlé dans un incinérateur chimique équipé d'un post-combustion et ensuite être mis en décharge.

13.2 Élimination des emballages

Peut être brûlé dans un incinérateur chimique équipé d'une postcombustion ou recyclé.

13.3 Informations sur l'élimination

Selon le Catalogue européen des déchets, les codes de déchets sont spécifiques à une application et ne sont pas liés à des produits spécifiques. Les codes de déchets doivent être attribués par l'utilisateur, de préférence en dialogue avec les autorités d'élimination des déchets.

Article 14 : Informations sur le transport

14.1 Route / Rail

Non soumis à l'ADR/RID.

14.2 Transport maritime

Non soumis au code IMDG. En ce qui concerne le transport, le Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) (édition 2016) est cité et pris en compte.

14.3 Transport aérien

Non soumis aux réglementations IATA/OACI. En ce qui concerne le transport, le Règlement sur les marchandises dangereuses de l'Association du transport aérien international (IATA) (60e édition, 2019) et les instructions techniques de l'Organisation

de l'aviation civile internationale (OACI) (édition 2011-2012) sont cités et pris en compte.

14.4 Informations supplémentaires

Nos produits sont correctement classés, décrits, emballés, marqués, étiquetés et sont en bon état pour le transport conformément à toutes les réglementations gouvernementales internationales et nationales applicables, sans se limiter à celles mentionnées ci-dessus. Nous certifions en outre que les produits ci-joints ont été testés et remplissent les exigences et conditions CE et RoHS qui peuvent être traitées comme des « marchandises non dangereuses ».

Section 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations / Législation Spécifiques au Produit en matière de Sécurité, de Santé et d'Environnement

EINECS :	Non déterminé.
TSCA :	Toutes les substances chimiques contenues dans ce matériau sont incluses ou exemptées de la liste de l'inventaire TSCA des substances chimiques.

Article 16 : Autres informations

Ces informations sont proposées de bonne foi en tant que valeurs typiques et non en tant que spécifications de produit. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée par les présentes. Les procédures recommandées en matière d'hygiène industrielle et de manipulation sécuritaire sont considérées comme étant généralement applicables. Jaden Technologies GmbH ne pourra être tenue responsable de tout défaut du produit couvert par cette fiche de données de sécurité, si l'existence d'un tel défaut n'est pas détectable compte tenu de l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques.

Il est de la responsabilité des personnes recevant cette fiche de données de sécurité (FDS) d'examiner ces recommandations dans le contexte spécifique de la manipulation, de l'élimination ou de toute autre manière d'utilisation du produit et de déterminer si elles sont appropriées. Si le destinataire produit par la suite une formulation contenant le produit, il est de sa seule responsabilité d'assurer le transfert de toutes les informations pertinentes de cette fiche de données de sécurité vers sa propre fiche de données de sécurité conformément aux lois et réglementations applicables.

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la législation européenne. Si vous achetez ce matériel en dehors de l'Europe, où les lois de conformité peuvent différer, vous devriez recevoir une fiche de données de sécurité

EC360 EMERALD

applicable au pays dans lequel le produit est vendu et destiné à être utilisé de votre fournisseur EC360 local. Veuillez noter que l'apparence et le contenu de la fiche de données de sécurité peuvent varier selon les pays, reflétant différentes exigences de conformité.